



Présidence/Cabinet  
N°/Réf : Cab/2021-M18

**Lettre de mission de Damien Salles,  
Vice-président délégué à la recherche, politique de publications scientifiques et documentation  
2020-2024**

L'université de Poitiers développe une recherche pluridisciplinaire reconnue nationalement et internationalement. Elle produit de nombreuses publications scientifiques de ses travaux de recherche sur des supports très variés. Elle dispose également de nombreuses ressources documentaires dans tous les domaines de recherche et de formation disponibles sous des formats électroniques ou papiers. L'université de Poitiers doit mener une politique de publication scientifique de haut niveau et visible nationalement et internationalement. Elle doit également permettre l'accès à la documentation scientifique sous toutes ses formes à ses usagers, qu'ils s'agissent des chercheurs, des enseignants, des enseignants-chercheurs ou des étudiants. En accord avec le vice-président recherche, le vice-président délégué à la recherche, en charge politique de publications scientifiques et de documentation définit les orientations stratégiques de l'établissement pour ce domaine. Il s'agit de mener une politique cohérente et homogène pour améliorer la visibilité la production scientifique de l'établissement et faciliter l'accès à la documentation pour tous les usagers.

**Missions.** Le vice-président délégué à la recherche, politique de publications scientifiques et documentation a pour mission d'augmenter significativement la visibilité des productions scientifiques de l'université de Poitiers. Il doit également veiller à impulser une politique pour faciliter et augmenter l'accès à une documentation de qualité. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

**Actions pour la visibilité des productions scientifiques.** Il propose une politique pour unifier la signature établissement sur toutes les productions scientifiques de l'université de Poitiers et contribuer à un meilleur référencement de toutes les productions scientifiques de l'établissement dans les bases de données nationales et internationales. Il engage une politique incitative pour l'open access des publications scientifiques.

**Actions pour la politique documentaire.** Il coordonne la politique documentaire pour tous les sites de l'établissement et détermine les actions en vue d'intégrer au service commun de documentation l'ensemble des bibliothèques encore sous régime d'association. Il impulse une politique d'achat documentaire selon les besoins réels des usagers selon les formats disponibles et définit et applique une politique éditoriale soutenable pour les revues et les ouvrages.

**Périmètre d'action.** Le vice-président délégué à la recherche, politique de publications scientifiques et documentation est rattaché au pôle recherche de l'équipe présidentielle. Il rend régulièrement compte de ses actions. Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions dont la présidence de la commission de la documentation.

Il est en étroite relation avec le Service Commun de Documentation et la Direction de la Recherche et de l'Innovation. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour le cas échéant.

Poitiers, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers